

Référendum, élections locales et législatives en décembre 2018

La Coalition de l'opposition aboie, la Ceni avance !

Les Togolais iront aux urnes en décembre prochain pour le Référendum, les élections locales et les élections législatives. A fait savoir la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au cours d'une conférence de presse...

PAGE 3



ETRANGER



RDC/Procès Bemba

1 an de prison plus de 195 millions de CFA d'amende pour l'ancien Vice-président

Acquitté en juin dernier dans l'affaire principale qui l'avait conduite dans les geôles de la CPI en 2008, Jean-Pierre Bemba se voit condamné ce 17 septembre 2018 à 12 mois de prison et le versement de 300 000 euros dans l'affaire...

PAGE 4

ECONOMIE



Cartographie d'émergence

Des avantages comparatifs pour les cinq régions du Togo

L'Etat togolais mise désormais sur les avantages comparatifs de ses différentes régions économiques pour développer ses politiques publiques et infrastructurelles. Connue pour sa vitalité et ses prouesses dans l'élevage, la région des Savanes devrait abriter...

PAGE 5

Identification biométrique

20 milliards FCFA pour doter chaque individu d'un numéro unique

Annoncé en conseil des ministres en avril dernier, le projet d'identification biométrique unique « e-ID Togo »...

PAGE 11

365 jours après sa mise sur pied

Le Secrétariat d'État chargé de l'inclusion financière et du secteur informel affiche un bilan élogieux

Si l'on doit s'en tenir au bilan élogieux et riche fait hier mardi 18 septembre face à la presse par Mme Mazamaesso Assih, Secrétaire d'État auprès de la présidence de la République chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, il faudra être confiant pour l'avenir de bien de portefeuilles sous la tutelle de ce « ministère » qui vient de boucler ses 365 jours d'existence....

PAGE 2

EDITO

La mise au pas de l'opposition, le glaive des élections sur la tête

Et l'on se rend compte dans le Togo d'aujourd'hui, après tous les éclats annoncés, toutes les garanties données à leurs militants, que l'opposition peut se retrouver en train de courir pour participer processus électoral, le glaive des élections annoncées sur la tête.

Le commun des citoyens togolais pensait que l'opposition, du moins la Coalition des 14, parce qu'ayant fait feu de tout bois, avait toutes les cartes en mains pour peser et jouer...

PAGE 3

Environnement

La gestion des déchets électroniques au Togo

Dans un rapport de l'Union internationale des communications (UIC), des experts estiment que la masse des déchets électroniques devrait augmenter de 17% d'ici à 2021, une progression plus rapide que n'importe quelle autre ordure ménagère...

PAGES 6 & 7



	SOMMAIRE	Guinée Equatoriale/Saisie des bagages de Obiang fils Malabo dénonce une saisie illégale du Brésil 	Classement IDH 2017 Le Togo, un pays à « développement humain faible », d'après le Pnud 	Arts plastiques El Anatsui, au firmament de l'art 	Ghana Six arbitres ghanéens bannis à vie 	Championnat D1 et D2 L'Anafoot associe les journalistes sportifs à la lutte contre les violences sur les arbitres 
		P4	P5	P9	P10	P11

365 jours après sa mise sur pied

Le Secrétariat d'État chargé de l'inclusion financière et du secteur informel affiche un bilan riche et élogieux

Si l'on doit s'en tenir au bilan élogieux et riche fait hier mardi 18 septembre face à la presse par Mme Mazamaesso Assih, Secrétaire d'État auprès de la présidence de la République chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, il faudra être confiant pour l'avenir de bien de portefeuilles sous la tutelle de ce « ministère » qui vient de boucler ses 365 jours d'existence. Satisfaite, mais confiante surtout, Mme Assih n'a pas caché qu'un portefeuille comme le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) avec son spectaculaire taux de remboursement de 93%, pourrait prendre progressivement son autonomie à partir de l'année prochaine en soulageant les efforts de l'Etat.

Il n'était pas exclusivement question de cette exceptionnelle performance du FNFI au cours de la conférence de presse-bilan. Il faut rappeler que Ce Secrétariat d'Etat englobe la Direction de la Promotion de la Finance Inclusive (DPFI), le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) ainsi que le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER). Parlant de la Direction de la Promotion de la Finance Inclusive (DPFI), Mme a Assih a rappelé que cette Direction s'est inscrit dans la continuité de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière et du Processus Making Access to Financial Services Possibles (MAP) entamé depuis 2015, avec en l'occurrence la mise en place des cadres de concertations et de renforcement des capacités des organes de gouvernance des Prestataires de Services Financiers pour des services de meilleures qualités.

Au niveau de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), un point

d'honneur a été mis sur la sensibilisation des acteurs du secteur informel. Par ailleurs, des outils d'accompagnement dédiés sont en cours de finalisation pour accompagner le secteur. « Mais déjà, plusieurs initiatives de la DOSI ont permis d'accompagner les conducteurs de taxi motos dans la formation routière et dans l'obtention de leurs permis de conduire de motos. En termes de perspectives, il est question de se doter d'une stratégie nationale de formalisation du secteur informel », a souligné le Secrétaire d'Etat.

Le dernier né des portefeuilles du Secrétariat d'Etat auprès de la présidence de la République chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, mieux, le dernier transfuge qui a rejoint le Secrétariat, est le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER). Le gouvernement ambitionne, à travers les actions de ce projet : « entre autre, la promotion ou la consolidation de 1 800 Micros et Petites Entreprises Rurales et de créer 5 000 emplois directs. Le PNPER a organisé en Aout



Mme Mazamaesso Assih

2018 à l'endroit des acteurs impliqués un atelier national d'orientation et d'appropriation du Projet », a insisté le Ministre, avant d'ajouter que le projet va « contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural, créateur d'emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes au niveau local en visant spécifiquement à diversifier l'offre de services en matière d'appui financiers

pour le développement de l'entrepreneuriat rural, améliorer l'offre de services en formation, appui conseil et accompagnement des prestataires privés et publics; et d'augmenter la production des biens et services ainsi que le curricula de formations des Micros et Petites Entreprises Rurales (MPER).

T.M.

A ce jour, les interventions du FNFI ont permis d'avoir les résultats suivants : 878 150 nouveaux bénéficiaires ont été touchés par AGRISEF, APSEF, AJSEF, PAS, PS et PAIFFV pour avec un montant total de crédits débloqués par les PSF de 45,7 milliards FCFA. On note également 609 619 renouvellements de crédits pour un montant total débloqué par les PSF de 29,8 milliards de FCFA. Soit au total, 1 487 769 crédits octroyés (nouveaux + renouvellements) pour un montant total débloqué par les PSF de 75,5 milliards de FCFA) avec 67,4 milliards de FCFA de lignes de crédit mis à la disposition des PSF partenaires. Le taux moyen de remboursement des crédits FNFI est de 93% au 13 Septembre 2018. En termes de perspectives, le Fonds National de la Finance Inclusive doit migrer progressivement vers une autonomie financière.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège
 Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCY
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... contre la tenue des élections. Curieusement, le parti au pouvoir paraît plus que jamais le maître du jeu politique togolais, alors que toujours sous-estimé, mais jamais mis K.-O. Le dernier jeu que le parti UNIR a réussi à sortir a consisté à faire courir une opposition indécise, qui avance avec peu d'éloquence et d'impertinence une « certaine recomposition de la CENI » pour conditionner sa participation au processus

électoral. La Cédéao que cette opposition attend comme un messie, fait pourtant confiance en cette CENI qu'elle aide à se renforcer en envoyant des experts électoraux. Cette CENI qui ne flanche pas, vient de corser l'addition du tableau des élections, alors que cette opposition la voyait comme coincée dans les cordes du ring avec leur agitation autour de sa « recomposition ». La CENI n'a pas jeté l'éponge pour autant et fait courir au contraire, en indiquant, au-delà de la date du 20 décembre tracée par la

feuille de route comme celle des Législatives, la date du 16 décembre pour celles des Locales et du référendum. Ni les pressions, ni les manifestations annoncées de l'opposition exigeant sa recomposition, n'ont entamé sa stratégie et sa démarche. La CENI droit dans ses bottes, au contraire, fait preuve d'une politique de la carotte et du bâton qui fait déjà réagir au sein de l'opposition : la coordinatrice de la coalition de l'opposition, Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, s'est déclarée hier favorable à la

tenue d'élections locales. Le tout sur fond d'espoir et de succession de pourparlers politiques, avec l'arrivée prévue des facilitateurs désignés de la Cédéao, une venue qui solderait toujours – dans le rêve – l'équation que la coalition a inventée de toute pièce autour de la question de la CENI pour retarder le processus des Réformes tel que suggéré par les recommandations de la Cédéao. Tenus en laisse par la tutelle du parti du chef de file de l'opposition, les leaders au

sein de la coalition n'ont pratiquement aucune possibilité d'obéir à leur seule conscience. Ils sont contraints de pratiquer une politique orientée par le parti de Fabre, en croyant se donner une certaine visibilité. Alors que le parti de Fabre tient coûte que coûte à demeurer, au pire des cas, la seconde force parlementaire, en mettant au pas tout le reste. Heureusement que la CENI sait mettre au pas toute l'opposition !

Dieudonné Korolakina

Référendum, élections locales et législatives en décembre 2018

La Coalition de l'opposition aboie, la Ceni avance !

Les Togolais iront aux urnes en décembre prochain pour le Référendum, les élections locales et les élections législatives. A fait savoir la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au cours d'une conférence de presse tenue à son siège hier à Lomé.

Après les partis politiques et les organisations de la société civile, les responsables de la Commission électorale ont rencontré la presse hier mardi à Lomé. Aux journalistes, le président de la Ceni, Kodjona Kadanga et ses collaborateurs ont fait le point sur les travaux déjà réalisés par la Commission électorale dans le cadre des prochaines élections que le Togo s'apprête à organiser cette année.

Selon le président de la Ceni, tout est prêt pour que les élections puissent se tenir en décembre 2018. Que ce soit sur le plan des ressources humaines, matérielles, logistiques et financières, la Ceni est, à en croire le Prof Kadanga prête à passer



Les premiers responsables de la Ceni, au milieu le président Kodjona Kadanga

aux choses sérieuses. « Techniquement, nous sommes prêts. La date du 20 décembre peut vraiment tenir. Nous n'avons pas commencé les préparatifs le 1er août. Nous avons

commencé depuis octobre 2017. Il y a eu une suspension et nous avons repris les activités », rassure-t-il. Selon le chronogramme qui a été rendu public, il y aura d'abord le recensement du

1er au 25 octobre. Ensuite auront lieu le référendum et les élections le 16 décembre, et enfin les élections législatives le 20 décembre. Référendum et élections locales

L'on savait depuis quelques semaines que le cap a été mis sur décembre 2018 pour l'organisation des élections législatives, en raison de l'expiration des mandats des députés actuels. Mais, l'on ne savait pas qu'il y aura également un référendum et des élections locales, même si les acteurs politiques et acteurs de développement togolais s'étaient convenus d'organiser les locales d'ici fin 2018. Qu'à cela ne tienne, cette décision de la Ceni permettra de mettre fin aux différentes polémiques sur Réformes que connaît notre pays depuis plusieurs années. Tout d'abord, le référendum

permettra de modifier la Constitution, donc d'opérer les Réformes, car, s'il faut passer par le parlement, on risque un nouveau blocage. Alors, même si on ne risque pas d'avoir l'unanimité sur le texte qui sera envoyé au référendum, c'est une grande avancée.

Les élections locales constituent un élément important pour le développement à la base. Beaucoup d'acteurs, surtout ceux de la société civile souhaitent leur tenue depuis des années. La décentralisation va permettre aux énergies de se déployer pour l'essor des communautés et du pays au finish. En se plaçant dans la dynamique du Plan national de développement (PND), c'est une aubaine pour les populations.

Rachidou Zakari

Situation des droits de l'Homme au Togo

Le Cacit livre le contenu de son rapport devant la presse

Le Collectif des associations contre l'impunité au Togo (Cacit) a, à travers une conférence de presse hier, exposé son rapport sur la situation des droits de l'Homme et les libertés publiques fondamentales en lien avec la crise sociopolitique togolaise.

La situation politique instable que le Togo a connue à partir du 19 août 2017, n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur les droits de l'Homme et l'évolution des libertés publiques fondamentales au Togo. Ce fut une période très éprouvante pour les Togolais de tous bords. A travers cette conférence de presse, les premiers responsables du Cacit ont dressé un bilan en se basant sur les informations dont ils avaient

connaissance et ont fait des recommandations. Dans son rapport, le Cacit dénombre 19 personnes dont 2 militaires et quatre mineurs qui ont perdu leur vie. On note également 350 cas de civils et 60 agents des forces de sécurités et militaires blessés en lien avec les manifestations. Ce bilan a été déploré par le gouvernement, la société civile et l'ensemble de la communauté internationale. Des dispositions sont en train



Spéro Mahulé

d'être prises pour empêcher sa répétition. Le Cacit en appui au gouvernement a accompagné plusieurs victimes sur les plans psycho médical et l'assistance juridique

aux personnes arrêtées et détenues. Comme le soulignait Spéro Mahulé, président du Conseil d'administration du Cacit, il ne s'agit pas d'accuser ou d'insulter qui que ce soit.

En général, c'est ce à quoi s'attendent les gens. « Ayons un langage qui favorise la collaboration, mais soyons exigeants avec les normes », a-t-il ajouté.

Ainsi, le Cacit a fait plusieurs recommandations à l'endroit du gouvernement, des acteurs et partis politiques, de la société civile et de la communauté internationale. Ces recommandations vont dans le sens de la recherche de voies et moyens pour résoudre durablement la crise afin d'éviter à l'avenir les situations qui occasionnent des violations des droits de l'Homme.

Edem Dadzie

RDC/Procès Bemba**1 an de prison plus de 195 millions de CFA d'amende pour l'ancien Vice-président**

Acquitté en juin dernier dans l'affaire principale qui l'avait conduit dans les geôles de la CPI en 2008, Jean-Pierre Bemba se voit condamné ce 17 septembre 2018 à 12 mois de prison et le versement de 300 000 euros dans l'affaire de subornation de témoin.

Même si certains estiment que la décision de la CPI est susceptible d'appel, les chances sont assez minces pour l'opposant congolais qui voit ses chances de revenir au-devant de la scène politique s'effacer totalement.

12 mois de prison, plus de 195 millions de CFA à verser à titre d'amende, le verdict a été assez sévère selon ses avocats qui espérait une relaxe pure et simple.

Mais grâce à la détention provisoire dont il avait fait l'objet, cette seconde condamnation purge totalement cette détention provisoire ; ce qui implique que l'opposant congolais ne retournera pas en prison, mais devra s'acquitter du montant de l'amende. « La Chambre condamne Jean-Pierre Bemba à une peine de douze mois d'emprisonnement. Après déduction du temps qu'il a déjà passé en détention, la

Chambre considère que la peine d'emprisonnement a été purgée », a déclaré le juge Bertram Schmitt, qui a réimposé une amende de 300 000 euros.

La confirmation sans surprise de cette condamnation par la CPI barre la route de l'ancien Vice-président de la République démocratique du Congo à la fonction suprême. Pourtant, Jean-Pierre Bemba aurait pu



JP Bemba

croire que l'horizon politique était dégagé puisqu'il avait été acquitté en juin dans le cadre de son procès principal avec l'annulation

de sa condamnation en première instance pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

T.M.

Guinée Equatoriale/Saisie des bagages de Obiang fils**Malabo dénonce une saisie illégale du Brésil**

La réaction de Malabo ne s'est pas faite attendre dès la saisie des bagages du Vice-président de la Guinée Equatoriale, Teodorin Obiang dans un aéroport de Sao Polo. Le lendemain, les autorités ont publié un communiqué accusant le Brésil de procéder à une saisie illégale eu égard à l'autorisation diplomatique que détenait le Vice-président.

« Cette approche de la violation flagrante de la pratique diplomatique internationale n'avait d'autre but que de créer un embarras totalement gratuit pour le Vice-président de la Guinée équatoriale et le pays qu'il représente », indique un communiqué publié par l'ambassade équato-guinéenne lundi.

Les autorités brésiliennes, par le biais du ministère des affaires étrangères, indiquent être en « relations

permanentes avec la police fédérale et le service des douanes pour suivre l'affaire et décider des mesures qui doivent être prises ». Ce nouvel épisode de « brouille » diplomatique vient s'ajouter à plusieurs autres qu'accumule le Vice-président équato-guinéen depuis des années.

Fils du président équato-guinéen, Teodorin Obiang est au centre d'un froid diplomatique entre son pays et des puissances

étrangères. L'ouverture d'une enquête en France pour "biens mal acquis" avait suscité de vives tensions entre Malabo d'un côté et Paris ainsi que la Suisse qui a également ouvert une instruction. Sa condamnation en octobre 2017 à trois ans de prison avec sursis en France pour blanchiment d'argent, n'a fait qu'exacerber ces tensions.

Teodorin Obiang Nguema n'est pas à ses premiers ennuis spécialement



Teodorin Obiang

pour son train de vie somptueux. Déjà en 2017, il avait été condamné par la justice française à trois ans de prison avec sursis et 30 millions

d'euros d'amende avec sursis pour blanchiment d'abus de biens sociaux, de détournement de fonds publics.

T.M.

Corée du sud et Corée du nord**3ème rencontre des deux Etats pour la dénucléarisation**

Les dirigeants des deux Corées, Kim Jong-un et Moon Jae-in, se retrouvent du 18 au 20 septembre à Pyongyang pour un troisième sommet intercoréen cette année, le premier dans la capitale nordiste.

Le président sud-coréen Moon Jae-in est arrivé, mardi 18 septembre, à Pyongyang pour son troisième sommet depuis avril avec le Nord-Coréen Kim Jong-un, avec pour objectif d'aider Corée du Nord et États-Unis à sortir de l'impasse diplomatique.

Avec ce voyage de trois jours, Moon Jae-in, qui sera accompagné de plusieurs patrons sud-coréens, marchera dans les pas de

ses prédécesseurs, Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, lesquels avaient, en 2000 et en 2007, participé aux deux premiers sommets intercoréens de l'histoire. Le programme de cette nouvelle rencontre n'a pas été annoncé, mais il est probable que la Corée du Nord mette les petits plats dans les grands pour faire la meilleure impression, avec potentiellement des dizaines de milliers de personnes dans les rues pour acclamer le président

sud-coréen.

Cette visite interviendra moins de dix jours après l'organisation par la Corée du Nord de ses premiers "Jeux de masse" en cinq ans, tels que sont désignés ces spectacles gigantesques soignés et chorégraphiés impliquant des dizaines de milliers de figurants.

Ce spectacle avait notamment évoqué le sommet intercoréen du 27 avril dans la Zone

démilitarisée (DMZ) qui coupe la péninsule en deux, et l'on avait pu assister à cette scène rarissime où l'image du président sud-coréen était applaudie par des milliers de Nord-Coréens dans le Stade du Premier-Mai de Pyongyang. Ce sommet d'avril dans la partie sud du village frontalier de Panmunjom, première rencontre des plus hauts dirigeants coréens en onze ans, avait été fort en symboles. Le président sud-coréen avait même brièvement franchi la ligne de démarcation à l'invitation de Kim Jong-un. Au-delà des symboles, y

aura-t-il cette fois-ci des progrès concrets ? Moon Jae-in avait joué un rôle clé pour permettre la tenue du sommet historique du 12 juin à Singapour entre le président américain Donald Trump et le dirigeant nord-coréen.

Ce dernier s'était alors engagé en faveur de la "dénucléarisation de la péninsule". Mais les deux parties s'écharpent depuis sur la signification exacte de cet engagement. Washington et Séoul ont en outre deux approches différentes vis-à-vis de Pyongyang.

France 24.com

Cartographie d'émergence

Des avantages comparatifs pour les cinq régions du Togo

L'Etat togolais mise désormais sur les avantages comparatifs de ses différentes régions économiques pour développer ses politiques publiques et infrastructurelles. Connue pour sa vitalité et ses prouesses dans l'élevage, la région des Savanes devrait abriter sous peu, des infrastructures en vue de booster la production de lait. Le reste des cinq régions sont identifiées et les politiques de développement y seront lancées.

Ce fut l'essence de l'ancien ministre auprès de la République chargé de la Prospective et de l'évaluation des politiques : identifier les dotations factorielles et naturelles dont dispose chaque partie du Togo en vue de mener efficacement des politiques de développement plus inclusives. Si la région maritime a été identifiée comme pouvant être transformée en un centre d'affaires et financier par excellence de la sous-région (avec son aéroport moderne, ses établissements bancaires ou sa compagnie aérienne Asky), la région des Plateaux et la Centrale, comme des greniers nourrisseurs du Togo, la Kara, comme une « capitale universitaire » des pays de l'Hinterland, l'avantage comparatif de la région des Savanes est son élevage.

Agriculture et développement dans la Kara

Si, depuis juin 2015, le département ministériel dirigé par le Professeur Kako Nubukpo a été rattaché à celui de la Planification du



Djossou Sémodji, Conseiller du chef de l'Etat

développement, les travaux de l'équipe de la Prospective n'ont cependant été rangés dans les armoires. La région de la Kara est en passe de devenir un réservoir de centres de recherche supérieur. L'administration publique déménage vers là. Plusieurs programmes de formation en développement à l'instar de masters professionnels en Planification, suivi-évaluation et en statistiques sont convergés vers le campus nord de l'Université de Kara.

Les experts qui en sortiront, sont annoncés pour être mis au service des politiques de développement dont la région bénéficiera de l'Etat central. Le projet

de création d'agropoles ambitionne par exemple créer une chaîne de valeur, de la production agricole dans les champs à la commercialisation sur le marché local et international. Kara fait partie, à l'instar de la région des Plateaux, des régions ciblées pour expérimenter la phase pilote. Si l'opérationnalisation du projet tarde à venir, le gouvernement togolais annonce néanmoins par milliers, le nombre d'emplois directs et indirects qui en sortiront.

Une industrie laitière dans les Savanes

Dans les savanes, une vraie industrie de production de

lait devrait se développer d'ici douze mois. Le projet est porté par le gouvernement et se situe dans la droite ligne de l'axe 2 de son Plan national de développement (PND 2018-2022) qui vise « le développement industriel dans des secteurs créateurs de valeur ajoutée et significativement tournés vers l'exportation (agro-business, manufacture) et la satisfaction de la demande interne ».

Le projet est de créer une ferme école dans la région de l'extrême nord du Togo en vue d'outiller les jeunes éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage. Prévue pour être opérationnelle dès le mois de septembre 2019, l'initiative permettra de booster la production laitière dans notre pays et d'en exporter vers les pays de la côte ouest africaine. D'après le gouvernement, la ferme école créera dans le nord, classé comme la région la plus pauvre du Togo après la Centrale et la Kara, une chaîne de valeur de la production à la base à la commercialisation en passant par la transformation du lait.

Selon Damipi Nupoku, le Conseiller spécial du chef de l'Etat, le projet permettra à l'Etat de développer une économie inclusive, créatrice d'emplois et

réductrice de la pauvreté au nord du Togo. « Nous voulons monter notre propre filière laitière. Nous sommes ici pour identifier les bons partenaires en équipements et en génétique bovine » a martelé celui-ci à l'occasion du SPACE, le Salon international de l'élevage, Parc-Expo de Rennes.

Au-delà d'un enjeu économique que représente pour l'Etat, la mise en œuvre de ce projet, il en est à noter une vertu sociale : Le taux de pauvreté qui bat des records au Togo est une conséquence de la malnutrition tant infantile que chez les adultes.

L'Etat projetterait de collaborer avec le groupe Société d'études et de réalisation agricoles (Serap) dont plusieurs usines sont implantées à travers le monde. Le groupe se spécialisera dans l'acheminement et la conservation du lait. Le groupe se chargera d'« acheminer le lait, sans rupture de la chaîne du froid, depuis les petits élevages familiaux dispersés dans la savane jusqu'à la mini-laiterie de la ferme école. Le lait sera ensuite stocké dans des bidons réfrigérés, puis dans des tanks à lait, fonctionnant à l'énergie solaire ».

Prosper Awih

Classement IDH 2017

Le Togo, un pays à « développement humain faible », d'après le Pnud

D'après les dernières statistiques sur l'Indice de Développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud), le Togo est en régression depuis l'évaluation, l'année dernière de cet indicateur de mesure de développement et de bien être.

A travers l'Indice de développement humain, le Programme des Nations unies pour le Développement rend compte, tous les ans, de l'état d'accès des populations dans les pays du monde à un minimum de mieux être sur le plan sanitaire, éducatif et de richesse. Au-delà de la mesure du développement d'une nation qui ne se résumait, des décennies en arrière, qu'à la mesure du taux de croissance économique du pays, l'organisme onusien

prend en compte dans son classement, le PIB par habitant (niveau de richesse du pays rapporté à sa population), l'espérance de vie à la naissance ainsi que le niveau d'éducation des enfants de 15 ans et plus.

Manque d'impact des politiques de développement?

Si le Togo n'occupait pas déjà un bon rang dans les précédents classements de l'organisme onusien, ce nouveau rapport du

Pnud devrait interpellier. Tant, l'Etat togolais s'est investi depuis 2015, dans le financement des projets relatifs au social. Transferts monétaires dans la région des Savanes, octroi de prêts dans le cadre du Fonds national pour la finance inclusive ou encore promotion de l'éducation et de la santé, le gouvernement ne s'est pas ménagé. Tout ceci n'aurait donc pas contribué à l'amélioration du revenu des populations dans leur ensemble.

En dépit d'une croissance

économique de 4.8% l'année dernière, notre pays ne retrouverait pas des couleurs sur l'amélioration du revenu moyen de ses habitants ainsi que l'espérance de vie à la naissance. Sur le niveau de l'éducation cependant, le pays surpasse le taux moyen de la sous-région ouest africaine.

De ces indicateurs, notre pays raccroche une place dans le classement mondial pour se positionner au 165ième rang sur les 189 pays pris en charge par l'étude du programme. Le Togo engrange cette année, 0.503 comme indice contre 0.500 l'année dernière. Ce score fait passer l'Etat togolais dans le cercle

des nations ayant un « développement humain faible » selon le Programme des Nations unies pour le développement. Le Togo est devancé notamment par le Rwanda qui se positionne au 158ième rang mondial, le Sénégal qui est classé 164ième ou encore le Bénin qui occupe la 163ième place et le Nigéria classé 157ième.

D'après les informations fournies par catégorie, l'espérance de vie à la naissance est de 60.5 ans au Togo contre un revenu moyen par habitant de 1453 dollars en parité de pouvoir d'achat et une durée moyenne de scolarisation de 12 ans.

Prosper Awih

Environnement

La gestion des déchets électroniques au Togo

Dans un rapport de l'Union internationale des communications (UIC), des experts estiment que la masse des déchets électroniques devrait augmenter de 17% d'ici à 2021, une progression plus rapide que n'importe quelle autre ordure ménagère. Depuis 2014 on assistait à une augmentation de 8% de ces déchets électroniques mais selon l'estimation du pourcentage du rapport de l'UIC, des conséquences environnementales alarmantes mais aussi Économiques se produiront. À trois ans de l'échéance, on peut se demander où en est le monde, l'Afrique et en particulier le Togo dans la gestion des déchets électroniques, les actions menées et les approches de solutions ? Éléments de réponse à travers ce dossier.

Déchets électroniques et classification



Un enfant en train de ramasser des déchets électroniques

Un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE ou D3E), est tout appareil du genre arrivé en fin de vie ou ayant perdu son usage initial. Sont définis par l'article R543-172 du code de l'environnement comme étant des EEE (Équipement Électrique et Électronique), appareils fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique, ou encore les appareils de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1000 volts en courant alternatif et 1500 volt en courant continu. La réglementation classe les DEEE en 10 catégories distinctes : catégorie 1 : gros appareils ménagers ; catégorie 2 : petits appareils ménagers ;

3 : équipements informatiques et de télécommunications ; 4 : matériel grand public ; 5 : matériel d'éclairage (à l'exception des appareils d'éclairage domestique et des ampoules à filament, auxquels s'appliquent néanmoins les articles 4 et 5 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005).

Sixième catégorie : outils électriques et électroniques (à l'exception des gros outils industriels fixes) ; septième catégorie : jouets, équipements de loisir et de sport ; huitième catégorie : dispositifs médicaux (à l'exception de tous les produits implantés ou infectés). Neuvième : instruments de surveillance et de contrôle et la dixième englobe les distributeurs automatiques.

Des directives vis-à-vis des enjeux des DEEE

Selon les estimations pour 2004, les ventes de téléphones portables

seront de 620 à 650 millions d'unités à l'échelle mondiale et environ 45 millions d'ordinateurs



Un dépotoir des déchets électroniques

seront vendus en Europe. La plupart de ces appareils nouveaux remplaceront des modèles anciens, processus qui génère une quantité énorme de déchets électroniques. Ces déchets pourraient avoir des effets de longue durée sur l'environnement. Lorsqu'ils sont évacués de manière impropre (incinérés ou enfouis au lieu d'être recyclés), des substances toxiques comme le plomb, le cadmium ou le mercure (composants habituels des produits électroniques courants) peuvent contaminer les sols, l'eau et l'air.

L'Union européenne a élaboré deux textes à ce sujet, les directives relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, adoptées le 13 février 2003. La directive relative aux équipements électriques et électroniques tend à minimiser leur impact sur l'environnement pendant leur durée d'utilisation et lorsqu'ils se transforment en

déchets. Elle concerne une très large gamme de produits, encourage la collecte, le traitement, le recyclage et la récupération de ces déchets et établit des critères à ces fins. Elle attribue aux producteurs la responsabilité de financer la plupart des activités visées (responsabilité du producteur). Les particuliers, dont le rôle est extrêmement important en la matière, doivent pouvoir retourner leurs déchets électroniques sans frais. La seconde directive précitée interdira à dater du 1^{er} juillet 2006 la commercialisation dans l'UE de tous nouveaux appareils électriques et électroniques contenant des quantités supérieures aux taux admis de plomb, de cadmium, de mercure et autres substances dangereuses. Il incombera aux fabricant de s'assurer que leurs produits – et les composants de ces derniers – sont conformes aux dispositions de la directive. Si tel n'est pas le cas, lesdits produits devront être revus pour pouvoir continuer à être vendus sur le marché européen.

Au Togo, une amélioration du cadre juridique sur la gestion des déchets

Dans le cadre du projet « plan volontaire de mise en œuvre de la convention de Bâle », le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, à travers la direction de l'environnement, a élaboré en janvier 2018, un avant-projet de décret relatif aux mouvements

et aux modalités de gestion des déchets dangereux dont ceux électroniques. Ce document a été soumis aux acteurs nationaux pour validation. Les travaux de l'atelier initié à cet effet ont été ouverts à Lomé par le directeur de cabinet, M. Tokoro Adignon. Le Togo a amorcé son développement

économique dans les années 1989 avec la création de la zone franche industrielle pour l'exportation, ainsi le pays connaît actuellement une diversification du tissu industriel dont 80% de celles-ci sont concentrées à Lomé. A cela s'ajoute la construction des centres de santé et bien d'autres activités toutes génératrices de déchets. Le développement des différents secteurs économiques joue un rôle important dans la relance de la croissance économique du pays. Malheureusement, force est de constater que ces secteurs contribuent, à la dégradation de l'environnement. Les unités industrielles, celles de soins médicaux, et de commerce des produits chimiques et électroniques, rejettent sans contrôle et sans traitement préalable

mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination a été ratifiée depuis le 02 juillet 2004 par le Togo. Elle constitue un cadre juridique international de gestion écologique et rationnelle de tous les déchets. Cependant, sa mise en œuvre reste timide, faute de texte d'application. Dans le but de rendre plus opérationnelle cette convention, le Togo vient de bénéficier une fois encore de l'appui technique et financier du secrétariat de la convention de Bâle pour renforcer son cadre légal et réglementaire de gestion des déchets dangereux, d'où la validation de l'avant-projet de loi objet dudit atelier. Selon Volley Koffi, chef division installation classée de substances dangereuses à la direction de l'environnement,



Des téléphones portables usés

des influents dangereux et toxiques dans l'environnement. Les conséquences de ces rejets, sont entre autres, la dégradation de la qualité des ressources en eau, de l'air, du sol. On note aussi la destruction du couvert végétal, la dégradation du cadre de vie et de la santé des populations. La convention de Bâle sur les

ce décret comprend 3 grandes parties dont les mouvements des déchets dangereux au cours de l'exportation et l'importation ; la gestion des déchets lors de la production, du stockage et de la manipulation et enfin les déchets dangereux usuels comme c'est le cas de l'utilisation des produits périmés.

Contribution des OSC

Sensibilisations de l'ONG ASDI Togo sur la gestion des DEEE

L'ONG Action Sociale pour le Développement Intégral (ASDI) et ses partenaires ont organisé le 05 septembre 2018, un atelier national de sensibilisation sur les risques liés à l'exposition aux substances contenues dans les équipements électroniques. Cette action de sensibilisation a reçu l'aval du ministère de l'environnement et des ressources forestières et de l'International Pops

elimination network. Selon les explications données par Adjo N'ladou Casimir, chef programme produits chimiques et dangereux au ministère de l'Environnement, les produits chimiques et substances dangereuses sont partout. Elles sont dans tous les domaines qu'il s'agisse de la santé, l'éducation et autres. De nombreux pays ont donc pris sur eux la peine de signer un certain nombre de conventions



Une poubelle contenant des déchets

permettant de réglementer sinon interdire l'importation des déchets électroniques. « Les équipements électroniques contiennent des substances toxiques que beaucoup de personnes ignorent. Souvent des gens donnent des téléphones aux enfants surtout

lorsqu'ils sont gâtés. Cette pratique est dangereuse. Il faut noter qu'une fois dans notre organisme, ces substances modifient les hormones et créent fausses couches, problèmes mentaux, entre autres », révèle Thamsi Kokou, le président de l'ONG.

Le recyclage, une solution aux déchets électroniques

Au Togo, il n'est plus question de jeter batteries, téléphones vétustes et ordinateurs gâtés à la poubelle. L'ASDI s'intéresse aussi au recyclage de ces déchets et leur revalorisation. Elle est la seule autorisée au Togo à faire cette collecte puisque disposant de matériels adéquats pour son traitement. Ainsi, la campagne aussi lancée le 05 septembre couvrira toute l'étendue du territoire grâce aux différentes

informatiques afin de les recycler une fois en fin de vie. Elle suggère au gouvernement de se pencher sur la redevance anticipée sur le recyclage. Il s'agit de petites sommes perçues sur les équipements afin de rendre automatique leur recyclage.

Pour réussir à insérer dans la population togolaise l'habitude de mettre dans des poubelles spéciales leurs appareils défectueux, il fait donc un grand



Shémas illustratif d'un cycle de recyclage

représentations régionales de l'ONG. En termes d'actions, les responsables de l'organisation comptent amener les élèves à la prochaine rentrée à faire recycler les appareils usagés de leurs parents avec bien sûr l'accord de ces derniers. Dans le même sillon, des poubelles seront posées dans des lieux publics afin que tout le monde puisse venir y mettre les matériels électroniques inutilisables. L'ONG plaide pour la mise en place de plans d'actions au niveau des sociétés importatrices de matériels

travail de fond en termes de sensibilisation, de publicité et d'éventuelles récompenses aux volontaires. Puisqu'en face, trouve-t-on des marchés noirs comme celui de Dékon qui sont réputés dans la l'achat des appareils téléphoniques endommagés et dans leur revente. Des actions qui doivent être de la responsabilité du gouvernement à travers son ministère en charge de l'Environnement.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 17 au 24 / 9 / 2018

St RAPHAEL	Atikpodji	22 21 84 26
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
AKOFA	Amoutivé	96 32 97 57
CHATEAU D'EAU	BE	22 21 57 51
CRISTAL	Bd H. Boigny	22 20 90 91
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
AVE MARIA	Face CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attégou	70 44 59 24
UNION	BAMUDAS - BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorrobar	22700690
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Aménopé	225105 29
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	70 21 56 53
DELALI	Cacaveli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000,	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	70 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédj	70 45 74 92
SATIS	Agoè-Logopé	70 44 85 17
St ESPRIT	Agoè-Nyivé	70 40 29 06
St MICHEL	Agoenyivé	22 51 70 22
EXCELLENCE	Agoe Demakpoe	22517787
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
La FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

"Il est préférable de connaître peu sur beaucoup de choses, que de connaître beaucoup sur peu de choses;

Le premier cultive la sagesse. Le deuxième, l'orgueil."

-Claude Duquette-



Dévinette

Si L'oiseau Et Le Poisson Tombent Amoureux Où Vont-ils Vivrent?

Débat

Mes dames et monsieur, svp quelle est l'avantage et l'inconvénient de marier une femme dans une autre religion ?

Blague

Lorsque ta go commence à prendre des heures ou des jours pour répondre à tes messages quand elle avait l'habitude de prendre 30 secondes auparavant, Mon frère, tu es son Ex maintenant

Arts plastiques

El Anatsui, au firmament de l'art

C'est une distinction qui serait presque passée inaperçu, tant l'artiste est modeste et le pays éloigné du continent. Pourtant, en étant récompensé du prestigieux prix Praemium Imperiale, il y a quelques mois, par la maison impériale japonaise, c'est un véritable prix Nobel de l'art que reçoit le sculpteur ghanéen El Anatsui. Et par là même, c'est toute l'Afrique qui est récompensée, car il s'agit bien du premier sculpteur du continent à qui est remis ce prix.

Déjà en 2015, il avait reçu le Lion d'Or d'honneur de la Biennale de Venise qui faisait suite à de nombreux prix internationaux parmi lesquels la Triennale de sculpture d'Osaka en 1995, la Triennale de sculpture de Stuttgart en 1999 ou, plus récemment, le prix « Charles Wollaston » de la Royal Academy of Art de Londres. Le sculpteur qui vit depuis 1975 à Nsukka, au Nigeria, est également connu pour être un habitué des galeries prestigieuses (New York, Paris), des grands musées (Pompidou, Palais de Tokyo). Âgé aujourd'hui de 72ans, il fut

élu en 2014 à l'Académie américaine des arts et des sciences de New York. Ses œuvres peuvent valoir jusqu'à 1,5 millions de dollars.

El Anatsui est né à Anyako, au Ghana, en 1944. Il suit les cours du Collège d'art de l'université des sciences et de technologie de Kumasi et obtient un diplôme de sculpture en 1968, puis complète cette formation classique par l'apprentissage des techniques, ancienne de la culture ashanti : céramique, poterie, gravure...

En 1990, il est l'un des cinq artistes choisis pour représenter l'Afrique à

la 44ème Biennale de Venise. Il travaille avec des matériaux recyclés ou usagés et aborde des thèmes en relation avec l'histoire de l'Afrique, la perte de son identité due au colonialisme. Ce principe du recyclage, de la débrouillardise, de la transformation s'inscrit dans son œuvre comme une véritable philosophie, témoignant de son désir profond d'entretenir un lien avec le continent africain. Il revalorise par son travail ces matériaux abandonnés, leur donnant une nouvelle vie.

Ses « tapisseries » monumentales (Wall ou



El-Anatsui

Cloth), constituées de capsules de bouteilles de liqueurs et de rhum (sprit !) cousues entre elles par des fils de cuivre, rappellent la colonisation, ainsi que la capacité inventive infinie des Africains pour la réutilisation. Ces capsules et ces cannettes, associées au processus de guérison, font référence à l'importance du spirituel dans les cultures africaines et aussi aux ravages de l'alcool, au commerce

des tissus, à celui des esclaves... Elles évoquent, en premier lieu, des bijoux multicolores ou les tissus précieux des tableaux de Klimt ou des mosaïques byzantines, puis renvoient à la surconsommation occidentale. Une œuvre essentielle par un artiste majeur dont le rayonnement international est la preuve, si besoin était, de la vitalité de l'art du continent.

TM avec le magazine « le Mag »

Interview avec NoireVelours, une jeune chanteuse plein d'avenir

« ...La musique était au cœur de mon enfance... »

Elle chante, elle compose et revisite avec beaucoup de fluidité et de sensualité les classiques pop, afrobeat et jazz. Elle s'appelle Christelle Anoumou, mais son nom de scène est « NoireVelours ». Elle est jeune, elle a grandi entre le Togo et le Bénin, sa patrie d'origine. Elle s'épanouit dans une famille d'artistes, partage quelques scènes et lance sa carrière depuis presque un an. Avec une voix qui justifie son slogan : « Soft is the New Black » (la douceur, nouvelle tendance). Noire Velours commence à percer sérieusement sur la scène musicale togolaise. Togo couleurs a voulu connaître ce jeune phénomène.



Noire Velours

Bonjour, pouvez-vous en quelques mots, nous dire qui est NoireVelours ?

NoireVelours: je m'appelle Christelle Anoumou à l'Etat civil. J'ai 25 ans et je suis titulaire d'un master

en stratégie de la marque. Le plus important à savoir sur moi c'est que je suis une grande passionnée de musique. J'aime toutes les musiques. Mon univers est plus focalisé sur le Jazz.

Comment êtes-vous arrivée à la musique ?

Je ne suis pas tombé dans ce milieu par le hasard. La musique était au cœur de mon enfance. Petite, j'écrivais beaucoup de texte et mes amis, ma famille m'ont conseillé de me lancer. C'est un retour aux sources d'un plaisir que j'avais connu étant jeune débutante, lorsque je me produisais aux cotés de ma tante Huguette Bokpe qui m'a beaucoup appris et mon cousin Gérard Philippe, dont le piano est le meilleur ami. Une passion pour la chanson qui ne m'a d'ailleurs jamais vraiment quitté, et un projet qui a mis

quelques années à mûrir pour aboutir aujourd'hui à cette consécration.

Quelles sont vos sources d'inspiration ? Vos influences ?

J'écoute des artistes de tous bords. Angélique Kidjo que je suis depuis l'âge de 11 ans avec beaucoup de passion, m'inspire énormément. Mes influences sont multiples donc je dirai : Shade Adu, la chanteuse japonaise Kokia, Brymo le nigérian... bref tellement d'artistes font partie de mes influences. Je dirai que la vie est une source d'inspiration. J'écoute beaucoup de styles variés,

je ne me pose pas de limite, je peux écouter du Rihanna puis passer à Mr. Eazi, sans aucun problème. La musique est sans frontière.

Quelles sont vos ambitions en tant que chanteuse ? Que peut-on vous souhaiter ?

Je suis inscrite dans un créneau musical qui n'est pas encore trop exploité par une grande partie des amoureux de la musique au Togo, c'est un énorme défi qui m'attend. Je ne demande pas grand-chose, j'espère juste que ma musique va plaire à un maximum de monde car je bosse avec énormément de plaisir dessus et j'espère que ça se ressentira. Mes ambitions sont de tout simplement propager du plaisir et faire danser le public, le reste viendra avec le temps. La santé est primordiale puis vient La réussite.

Source : Togo Couleurs (Février 2018)



Championnat D1 et D2

L'Anafoot associe les journalistes sportifs à la lutte contre les violences sur les arbitres

Dans un communiqué publié hier 18 septembre 2018, l'Association nationale des Arbitres de Football du Togo (Anafoot), par la voix de son président Kossi Sedjro, a convié tous les journalistes sportifs du Togo à un séminaire d'information le 20 septembre prochain sur les modifications et les nouvelles règles qui régissent le football. Ce séminaire va permettre à ces journalistes de mieux édifier le public afin de lutter contre les violences sur les arbitres lors des matchs.

Durant toutes les activités sportives surtout footballistiques organisées pas la Fédération Togolaise de Football (FTF), le bilan ressort toujours de nombreux cas d'agressions et de violences sur les arbitres. Des forfaits commis par des supporters qui ne sont autre que le public sportif. Au nom du fanatisme et par ignorance surtout des règles arbitrales, ces derniers mettent la vie des officiels des matches en dangers. Résultats, l'accueil réservé et les menaces proférées contre ces arbitres influent négativement sur leurs aptitudes à prendre des

décisions. Les arbitres sont humains après tout et peuvent commettre des erreurs de jugement. Les menacer de mort ne peut que rendre subjectifs leurs "sifflets". Malgré les mesures coercitives prises par la FTF, les vrais fauteurs de trouble ne sont nullement inquiétés. Les sanctions sont plutôt subies par les clubs qui payent soit des amendes, soit se voient soustraire des points ou encore sont privés de matchs à domicile. La répétition des agressions chaque saison explique justement que la solution n'est pas encore effective puisque les coupables



Un sifflet et des cartons d'arbitrage

sont les supporters. Si seulement le public sportif avait une notion plus juste des règles d'arbitrages, il pourrait mieux comprendre les décisions des arbitres, voire les encourager. Les journalistes, vecteurs entre les instances et le public ont la mission d'éduquer et d'informer sur les directives d'arbitrage afin qu'il soit averti. Les journalistes

ont les médias pour ainsi mener à bien cette mission. L'Association Nationale des Arbitres de Football du Togo a pris conscience de l'urgence en invitant les vecteurs, journalistes sportifs, à ce séminaire afin de pallier les violences sur les arbitres au cours de la nouvelle saison 2018-2019 qui, sauf changement de programme, débute ce

samedi 22 septembre pour le compte du championnat de première et deuxième division. Le séminaire se déroulera au siège de l'ANAFoot (immeuble ESIG Global Success à Bè-kpota en face de l'Eglise Catholique Maria Ghoretti) à 8 heures 30 minutes.

Attipoe Edem Kodjo

Ghana

Six arbitres ghanéens bannis à vie

Après une enquête pour des faits de corruption, l'Association des arbitres du Ghana (RAG) a interdit à six arbitres d'officier à vie. A autres, la GAR a interdit d'officier pendant 10 ans, tandis que 14 autres ont été acquittés.



Un arbitre officiant un match

Le RAG a confirmé les sanctions imposées par la Confédération africaine de football (CAF) le mois dernier à deux arbitres - bannis à vie - et six autres exclus pour

dix ans. Tout compte fait, cela fait au total huit (08) interdictions d'officier à vie et 53 les suspensions pour dix ans dans le rang des arbitres ghanéens. Dans son dernier

communiqué rendu public le 17 septembre dernier, le RAG a déclaré que ceux qui ont écopé d'interdictions à vie « ont été jugés coupables d'avoir violé sérieusement diverses articles du

Code disciplinaire, du Code d'éthique et de réglementation des organes de contrôle du football par leurs actions et/ou inactions ». Les personnes figurant sur la liste publiée par le RAG ont jusqu'au 1er octobre prochain pour faire appel des décisions. Stipule le communiqué. Cette nouvelle décision d'interdiction fait suite à l'enquête lancée après que des officiels du football ont été filmés secrètement acceptant de l'argent par le journaliste d'investigation Anas Armeyaw Anas et son équipe. Ce film du confrère ghanéen a conduit le président de la Fédération ghanéenne de football, Kwesi Nyantakyi, à démissionner de son poste ainsi que de ses autres fonctions qu'il occupait au sein de la CAF et de la FIFA. Aujourd'hui, Safo Adade, Samuel Sukah, Dally Gagba, Furella Barnie, Charles Duwona et Umar Teni rejoignent David Laryea et

Reginald Lathbridge qui avaient déjà été bannis à vie par la CAF. La FIFA et la CAF ont par ailleurs annoncé la semaine dernière la création d'un comité de normalisation de quatre membres chargé des affaires de corruption qui secoue le football Ghanéen pour les six prochains mois. Ce comité sera dirigé par Dr Kofi Amoah. Ancien membre du conseil de l'association de football, il a aussi été le président du comité d'organisation lorsque le Ghana a accueilli la Coupe d'Afrique des Nations en 2008. Les autres membres du comité sont Lucy Quist, ancien directeur général d'une société de télécommunications, Dua Adonten, ancien membre du Conseil d'administration du club de football Asante Kotoko et directeur général de la poste ghanéenne, ainsi que l'avocate Naa Odofoley Nortey.

Justin A.

Identification biométrique

20 milliards FCFA pour doter chaque individu d'un numéro unique

Annoncé en conseil des ministres en avril dernier, le projet d'identification biométrique unique « e-ID Togo » se dévoile un peu plus. Selon les dernières informations, le projet nécessitera pour sa mise en œuvre, 20 milliards FCFA.

Son objectif, disposer d'informations fiables permettant, notamment la fourniture ciblée de services publics et sociaux. Le projet, piloté par le ministère des Postes et de l'Economie numérique, s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation et de

réforme de l'administration publique engagé par l'Etat togolais.

Des partenaires privés sont attendus pour la réalisation du projet.

Une fois implémenté, le « système d'identification national biométrique » permettra d'attribuer un identifiant unique à 8

millions de résidents sur le territoire togolais, y compris les nouveau-nés et les enfants.

Rappelons que le projet est en ligne avec l'axe 3 du PND qui vise à consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Avec www.togofirst.com



image illustrative d'un individu portant des chiffres d'identification

Promotion de l'entrepreneuriat

Le « Jeudi j'ose » du mois de Septembre, consacré à la qualité et à l'innovation au sein des entreprises

Le numéro 35 de « Jeudi J'ose », un programme d'accompagnement des jeunes entrepreneurs initié par le Faiej (Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes), s'est tenu le jeudi 13 septembre 2018 sur le site de la Foire Adjafi à Lomé.

Articulée autour du thème « L'introduction des normes de qualité dans les procédures des entreprises favorise-t-elle l'innovation ? », cette session du mois de septembre a été animée par Kanda Roland, gestionnaire de projet et conseiller en projet industriel.

Les jeunes entrepreneurs ont été entretenus sur l'impact de la qualité sur l'innovation dans une entreprise, ainsi que sur l'utilité d'une certification qualité. « La certification qualité n'est pas obligatoire mais nécessaire pour une entreprise. Elle est une présomption pour une entreprise de fournir des services de qualité », a notamment indiqué l'orateur.

La seconde partie de ce numéro a été conduite par Abitor Komi, PDG de la société M'ORSE et Directeur de l'ONG ETD (Entreprise territoire et développement). L'intervenant a édifié les jeunes entrepreneurs sur les contours de l'activité entrepreneuriale et les a invités à s'inspirer de son parcours.

Les participants ont également reçu la visite surprise de la Directrice du Faiej, Sahouda Gbadamassi, qui s'est réjouie de l'intérêt croissant des jeunes pour l'entrepreneuriat. La responsable a clôturé les activités de ce 9ème round de l'année 2018, en exhortant les entrepreneurs à aller de



Mme Gbadamassi Sahouda, directrice générale du Faiej

l'avant et en réitérant le soutien des autorités.

« Jeudi, J'ose » est une rencontre d'échanges et de partages d'expériences entre les jeunes

entrepreneurs et leurs aînés ou des professionnels. Lancé en novembre 2015 par le Faiej, il se tient chaque deuxième jeudi du mois.

www.togofirst.com

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur

MONKIOSK.com

sur le portail



Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA soutient
la scolarité
de vos enfants

www.bankofafrica.com



BANK OF AFRICA

Groupe BMO BANK

